

Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique
Band: 11 (1892)
Heft: 4

Vereinsnachrichten: Correspondance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CORRESPONDANCE

Lausanne, samedi, le 18 octobre 1892.

Monsieur le Président,

Dans un article nécrologique consacré à la mémoire d'Antonin Henseler, inséré dans le n° 2 du *Bulletin de la Société suisse de numismatique*, année 1892, je lis ce passage : « *Le défunt a beaucoup contribué à la création de notre Société, etc.* »

Comme premier président de cette société, il est de mon devoir de compléter et de rectifier cette phrase qui ne rend pas suffisamment justice à ce premier secrétaire. *Suum cuique. A chacun le sien.* Je déclare donc qu'*Antonin Henseler* est le vrai créateur de la Société suisse de numismatique et non seulement un zélé partisan.

C'est lui qui a eu la première idée de la fondation de cette société. Il déploya une activité fiévreuse à réaliser son projet. Me connaissant déjà comme auteur sur la numismatique, il vint me voir et me demanda ma collaboration dans son œuvre, mais trop modeste pour se mettre lui-même en avant, il me poussa à cette place.

J'arrivai donc à Fribourg avec M. de Palézieux. Henseler nous reçut à la gare et nous mena à l'hôtel où divers autres messieurs nous attendaient. Nous y trouvâmes M. de Jenner, M. l'abbé Gremaud, Durussel le graveur, Dreyfuss, Inwyler, etc.

On me chargea de la présidence provisoire de la séance et on se mit à élire les membres du comité. Un premier scrutin amena mon nom comme président. Je refusai en disant que cet honneur était dû à M. le professeur Gremaud qui s'en défendit. Un second tour de scrutin amena de nouveau mon

nom. Je protestai de nouveau, mais voyant que c'était un parti pris, je fus obligé d'accepter à mon corps défendant. M. l'abbé Gremaud fut vice-président, Henseler secrétaire, de Jenner bibliothécaire, Dreyfuss caissier, etc. La première assemblée générale annuelle eut lieu à Berne sous ma présidence. Mes occupations et certaines considérations personnelles ne me permettant pas de vouer mon temps à la Société, je donnai alors ma démission.

On sait le reste.

Je vous prie, M. le Président, d'insérer ces lignes dans votre prochain numéro.

Veuillez agréer l'assurance de ma considération distinguée.

C.-F. TRACHSEL, Dr